

Direction : Prévention et Sécurité

Prévention et Sécurité

REF : PREVSECU2009014

Signataire : AP/SS

OBJET : Mise en place d'une mission d'information et d'évaluation relative à la vidéo protection

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L 2121-22-1,

Vu l'article 34-3 du règlement intérieur du conseil municipal voté le 25/09/2008, relatif à la création d'une mission et à la désignation des membres à la proportionnelle,

Vu la demande d'un sixième des membres du Conseil Municipal,

Considérant que la mise en place d'un système de vidéo-protection rencontre soit une franche adhésion, soit une forte hostilité et qu'avant de prendre une quelconque décision, il importe que le conseil municipal ait une réelle vision des avantages et inconvénients de la vidéo-protection ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE la création d'une mission d'information et d'évaluation sur la vidéo-protection.

DIT que le Maire établira une lettre de mission.

FIXE à 6 mois maximum le délai du dépôt du rapport portant sur les points suivants :

- Libertés publiques
- Coût
- Efficacité
- Moyens nécessaires
- Critères de localisation

DESIGNE les 18 membres à la proportionnelle participant à cette mission :

- 13 membres du groupe « Changer à gauche pour Aubervilliers » : Mme HARKATI, M. MALEME, M. VINCENT, Mme ZAHIR, M. MILIA, M. MINIMBU, Mme KOUAME, M. MONINO, Mme FOURNIER, M. ROS, M. HAFIDI, Mme KHELAF, Mme AHMED.
- 3 membres du groupe Communiste et Citoyen « Tous ensemble pour Aubervilliers » : M. KAMALA, M. RUER, M. KARMAN,
- 1 membre du groupe « Union du nouvel Aubervilliers » : M. PAUPERT
- 1 membre du groupe « Aubervilliers en marche pour le changement » : M. MENIA

DESIGNE pour assurer la présidence de cette mission M. MENIA

Le Maire,